



CNSF

Collège National
des Sages-Femmes
de France

PRÉVENTION
DÉPISTAGE
SUIVI PERSONNALISÉ
ÉCOUTE
ÉCHANGES
INFORMATIONS
CONSEILS
PRESCRIPTIONS
ORIENTATION

L'ACCOUCHEMENT



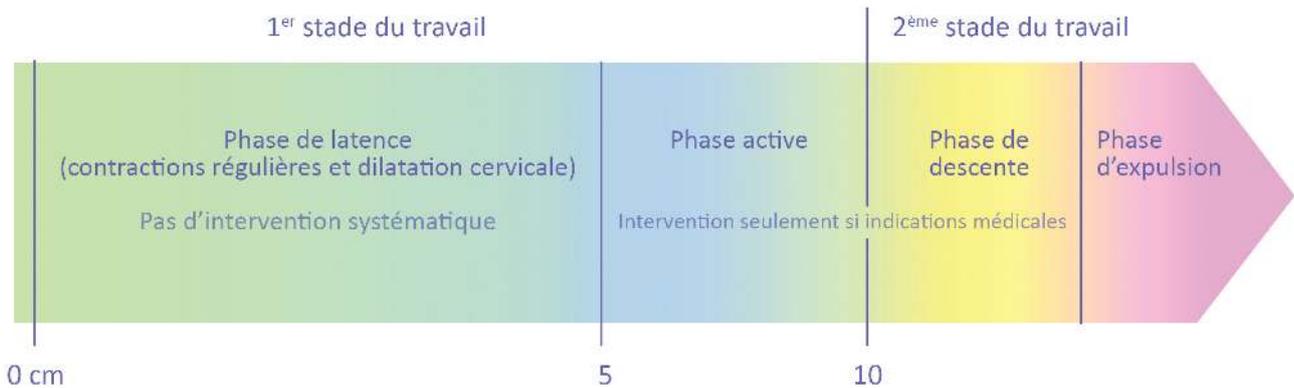
Lorsque tout est normal, mon accouchement peut avoir lieu en maternité (quel que soit son type I, II ou III), en unité physiologique, en maison de naissance ou exceptionnellement à domicile.
En cas de risque identifié, pour moi ou mon bébé, dès la première consultation ou au cours de la grossesse, je peux devoir être orientée vers une maternité de type II ou III en fonction de la prise en charge nécessaire.

Un projet de naissance peut être élaboré en cours de grossesse et contenir les attentes spécifiques pour ce moment, du début du travail à l'accueil de notre enfant.

Un soutien pendant le travail peut être (très) apprécié. C'est pourquoi mon conjoint ou la personne de mon choix seront accueillis à mes côtés avec bienveillance et respect tout au long de l'accouchement.

Mon accouchement comprend plusieurs étapes :

- La phase initiale est celle de la mise en route du travail de l'accouchement. On l'appelle «phase de latence» ;
- Elle est suivie par l'ouverture du col de l'utérus grâce aux contractions ;
- Puis cela entraîne la descente du bébé dans mon bassin jusqu'à sa naissance ;
- Enfin, c'est l'expulsion du placenta, dit «délivrance», qui termine l'accouchement.



La prise en charge du ressenti dans toutes ces étapes est une priorité pour l'équipe de professionnels. On peut alors me proposer plusieurs méthodes - des plus douces aux plus médicalisées - pour m'aider dans la gestion de mes sensations. Ainsi, en alternative à la péridurale, de nombreuses options peuvent m'être proposées : le bain, la mobilisation, l'acupuncture, l'hypnose, la sophrologie, etc.

Différents professionnels de santé, chacun avec ses compétences spécifiques, seront là pour assurer ma sécurité ainsi que celle de mon enfant.

Ils seront tous attentifs à :

- Surveiller et respecter la bonne évolution du travail ;
- Savoir attendre et ne rien faire qui ne soit justifié ;
- M'encourager, me soutenir tout en donnant toute sa place à mon accompagnant(e) ;
- M'informer et m'expliquer le déroulement des étapes et les actes ou traitements nécessaires tout au long, en respectant mes choix : mon consentement est nécessaire.

Tout au long de cet accompagnement, mon interlocuteur privilégié sera la sage-femme :

- Nous rechercherons ensemble les conditions de mon bien-être tout en respectant les conditions nécessaires à la sécurité médicale ;
- Nous mettrons en place le mode de surveillance adapté, en tenant compte de mes préférences quant à une prise en charge physiologique ou plus technique ;
- Elle m'expliquera chaque examen clinique, chaque prélèvement, chaque traitement ou acte technique nécessaire ;
- Elle pourra faire appel à tout moment, si besoin, au reste de l'équipe médicale : gynéco-obstétricien, anesthésiste, pédiatre, etc ;
- Elle encouragera l'expression de mes choix pour mettre au monde notre bébé.

Mon bébé restera avec moi, en **peau à peau**, dès lors qu'aucun soin ne sera impératif et une surveillance de 2 heures sera assurée après la délivrance.

Ce sera le moment de sa **première tétée** (au sein ou au biberon selon mes souhaits).

Dans tous les cas, aucun examen, ni aucune prescription ne seront réalisés sans mon accord en dehors des rares situations d'urgence extrême. Dans ce cas, l'information me sera délivrée dès que la situation le permettra.



PARLEZ-EN À VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

© CNSF © infographie et illustrations Julie Bois

© pictogrammes Victor Ferrari, élève du lycée Lycée Golf Hotel - section BMA graphisme et décor - enseignant EL MOUATASSIM M.M.
Remerciements aux sages-femmes adhérentes au CNSF ayant participé à la réalisation de ces fiches